

<i>Mariage</i> , est prohibé entre parents ascendants et descendants légitimes ou naturels entre collatéraux jusqu'à un certain degré.....	216
“ combien il y a d'espèces d'empêchements de.....	216
“ celui d'un prêtre nul.....	220
“ le—mariage doit être célébré publiquement.....	221
“ qui sont compétents à le célébrer.....	222
“ il est valable s'il est contracté suivant les formes usitées au lieu de sa célébration.....	228
“ qui peut s'opposer au.....	229
“ qui peut se plaindre du mariage d'un mineur en certains cas.....	242
“ mariage d'un mineur non autorisé n'est pas nul de plein droit.....	242
“ qui peut attaquer un—pour le faire déclarer nul.....	244, 246
“ comment il se prouve.....	249
“ quoique nul peut produire des effets civils, en quel cas.....	253
“ obligations qui naissent du.....	254
“ comment il se dissout.....	308
“ un second mariage fait perdre la tutelle à la mère ou l'aïeule.....	347
“ à l'effet d'émanciper les conjoints.....	274
<i>Membres de l'Assemblée législative</i> , par qui sont-ils nommés.....	13
“ qui représentent-ils en chambre.....	14
<i>Mineurs</i> , ne peuvent contracter mariage sans le consentement de leur père et mère ou tuteur.....	207, 211
“ qui peut s'opposer à leur mariage.....	230, 231
“ comment il est procédé sur l'opposition du mariage des.....	232
“ qui peut demander la nullité de leur mariage.....	242
“ le mariage des—n'est pas nul de plein droit.....	242
“ domicile des mineurs.....	313
“ ne peuvent être tuteurs qu'à leurs enfants.....	347
“ peuvent poursuivre pour leurs gages jusqu'au montant de cinquante piastres.....	367
“ ne peuvent se faire relever des actes faits par leur tuteur autorisé sur avis du conseil de famille.....	369
“ ils ont hypothèque sur les biens de leur tuteur.....	373
“ émancipés, de quels droits ils jouissent.....	376
“ doivent être assistés d'un curateur pour recevoir leur compte de tutelle au cas d'émancipation.....	377
“ quels actes ils peuvent faire seuls ou assistés d'un curateur sur émancipation.....	378, 379, 380
“ ils peuvent faire le commerce de banque.....	381
“ ils sont incapables de certains actes.....	382